

Collectif Colère Routiers



Communiqué de Presse

Le 12 décembre 2020

Jeudi 10 décembre 2020, Monsieur Jean Castex, Premier Ministre a annoncé la levée du confinement à partir du 15 décembre, cependant, le couvre feu sera de nouveau la règle.

Aucune disposition n'est annoncée concernant notre profession, aucun aménagement n'est prévu en vue d'améliorer nos conditions de vie et de travail.

Avec la mise en place du couvre feu, les restaurants n'ayant pas d'autorisation fermeront à 20h00, heure où la plupart d'entre nous arrêtons de travailler... et ré-ouvriront à 6h00, soit une heure après notre prise de service... Plus de plateaux repas en dehors de ces horaires... sans parler de ceux qui travaillent la nuit... ce qui signifie que nous devons, une fois de plus, vivre toute la semaine dans nos cabines.

Lors du premier confinement, on nous a demandé d'être solidaires, la grande majorité d'entre nous ont continué de remplir leur mission malgré les difficultés et les discriminations dont nous avons été et sommes encore victimes pendant ce deuxième épisode.

Nous travaillons en mode dégradé depuis le mois de mars, personne n'a l'air d'être conscient des difficultés que nous rencontrons au quotidien ! **Cette situation n'a que trop duré, nous ne voulons plus l'accepter !**

Notre profession est déjà soumise à de nombreuses contraintes, ce n'est pas à nous de nous adapter à la situation mais au gouvernement de créer des aménagements pour que nous puissions l'exercer dignement !

Nous, Collectif Colère Routiers, suite aux dernières annonces du Premier Ministre, prenons donc la décision suivante :

Si, dans les plus brefs délais, nous n'obtenons pas, sans négociation, la ré-ouverture de TOUS les restaurants routiers, MIDI ET SOIR, sans restriction d'horaire, nous cesserons l'approvisionnement des centrales d'achats, des plateformes de distribution et des grandes surfaces à compter du 19 décembre.

www.facebook.com/groups/colereroutiers
colereroutiers7@gmail.com